

## **SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU JURA BERNOIS (SAJB)**

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la SAJB  
du 27 février 2026, à Villeret

### **1. Ouverture de l'assemblée, salutations**

Le président ouvre la séance à 18h30 et souhaite la bienvenue aux membres présents. Il propose une modification de l'ordre du jour consistant à traiter les rapports d'activité avant les points relatifs aux finances. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Sur 145 membres convoqués, l'assemblée enregistre 44 présences et 27 excuses. Le quorum est constaté

### **2. Nomination des scrutateurs**

Damien Baillod  
Edith Laett

### **3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 2025**

Aucune modification n'est demandée. Le PV est accepté à l'unanimité.

### **4. Rapport du Président                      Thomy Gross**

Le président rappelle que l'exercice 2025 a été marqué par la mise en œuvre concrète du document stratégique accepté en 2024. Cette ligne directrice a servi de base à l'ensemble des décisions et activités du comité durant l'année écoulée, avec pour objectif de renforcer le dynamisme et la transmission du savoir au sein de la SAJB.

La société a renforcé sa visibilité régionale, notamment lors de la Journée mondiale des abeilles à Sonceboz (17 mai) et par sa présence sur les marchés de Champoz, Villeret et Loveresse. Ces événements ont permis une sensibilisation accrue du public, particulièrement sur la problématique du frelon asiatique. Le président remercie le Parc Chasseral et les nombreux bénévoles engagés.

L'exercice 2025 a été marqué par le succès de la double labellisation (Label d'Or et Grand Chasseral), assurant une reconnaissance qualitative accrue pour les produits des membres. Sur le plan institutionnel, la SAJB a consolidé son réseau en rejoignant le programme « Entreprise partenaire » du Parc Chasseral et en renforçant ses liens avec la FRI ainsi que la Chambre d'agriculture du Jura bernois. Un point majeur de l'année est l'intégration officielle de la société au Projet de Développement Régional (PDR) « Produire et manger local ».

Ce partenariat stratégique permettra, dans les années à venir, de financer la rénovation du rucher-école de Loveresse tout en poursuivant quatre objectifs essentiels : la formation, la mutualisation des infrastructures, la sensibilisation du public et la valorisation des produits apicoles.

Le rucher-école de Loveresse a maintenu une activité soutenue (visites du Rotary, crèche, écoles). Pour pérenniser cet outil, un cahier des charges et un contrat d'exploitation avec défraielement symbolique ont été instaurés pour le responsable. Au niveau du comité, six séances ont été tenues. Le président annonce les départs de Jean-Marc et de Lucie, qu'il remercie pour leur engagement.

Sur le plan institutionnel, le président souligne la participation active de la SAJB aux rencontres des présidents des fédérations de la SAR. Les discussions ont porté sur le redressement financier de la société faîtière, un dossier complexe pour lequel la voix des membres a été portée afin de soutenir les solutions proposées lors de l'assemblée. Concernant la santé des abeilles, la pression exercée par le frelon asiatique (*Vespa velutina*) s'est fortement accentuée avec 250 nids détruits dans le canton en 2025. Les prévisions pour 2026 font état de plus de 700 nids. Pour faire face à cette menace, une collaboration étroite est maintenue avec Marianne Tschuy (Inforama) afin d'accompagner les membres dans les stratégies de lutte et les techniques de repérage. Le président souligne que la SAJB est aujourd'hui une institution solide, partenaire de projets d'envergure, et remercie les membres pour leur confiance et soutien.

## 5. Rapports d'activités

### a. Rapport du conseiller apicole

**Adalbert Seipelt**

Adi Seipelt relève que, malgré la pression croissante du frelon asiatique, la météo favorable de 2025 a permis une bonne récolte de miel. Les rencontres de vulgarisation, organisées conjointement avec Jean-Marc Bottinelli, ont rencontré un vif succès. Le conseiller apicole annonce le retrait de Jean-Marc Bottinelli de sa fonction pour des raisons personnelles et le remercie chaleureusement pour son engagement au sein de l'équipe de formation.

Le Rucher-école a connu une forte fréquentation, tant pour les cours que pour les visites de groupes (Rotary Club, écoles, crèche). Adi Seipelt souligne la réussite pédagogique de l'accueil des plus jeunes grâce à des parcours adaptés. Parallèlement, la société a assuré une présence lors de plusieurs manifestations publiques pour informer la population sur l'apiculture et les enjeux liés au frelon asiatique.

Le programme 2026 débutera fin mars avec des thématiques variées et l'intervention d'experts internes et externes. La communication vers les membres continuera d'être assurée par Christine von Kaenel via le groupe WhatsApp de la SAJB. Un accent particulier sera mis cette année sur la thématique « Vivre avec le frelon asiatique » lors d'une soirée de cours dédiée.

### b. Rapport du moniteur éleveur

**Thomas Laubscher**

Thomas Laubscher présente son rapport pour l'exercice 2025. Il relève que, pour la huitième année consécutive, son rucher de Cortébert a enregistré les pertes de colonies les plus importantes. Concernant la formation, un cours d'élevage prévu sur trois jours a dû être annulé tardivement en raison d'un conflit de

dates, ce qui n'a malheureusement pas permis d'avertir tous les participants à temps. Ce même contretemps a empêché la première montée à la station de la Grande-Enne. Si les stations de Toules et de l'Hongrin ont pu être visitées, celle de Bonatchiesse est restée fermée toute la saison, les coulées de boue ayant coupé l'accès à la vallée.

Sur le plan sanitaire, la présence du frelon asiatique est désormais une réalité. Sa prédation devant les ruchettes de fécondation a freiné leur développement en août, malgré des provisions suffisantes. La récolte de miel a été globalement bonne avant l'arrivée massive du miellat en août.

Pour la saison 2026, un cours d'élevage sera organisé au rucher de Corgémont sur trois samedis. Des cellules royales prêtes à émerger seront disponibles à la vente et les apiculteurs souhaitant élever leurs propres reines pourront venir chercher des larves sélectionnées, sur rendez-vous. La production de reines de station et de rucher sera réduite cette année.

#### **c. Rapport des contrôleurs d'exploitation**

**Angèle Corbin & Tobias Habegger**

Les contrôleurs d'exploitation, Angèle Corbin et Tobias Habegger, présentent leur bilan pour l'année 2025, durant laquelle ils ont suivi trois journées de formation continue portant sur le perfectionnement général, la chimie de la cire et l'analyse sensorielle du miel. L'année a été marquée par l'introduction du label Grand Chasseral, offrant désormais aux apiculteurs la possibilité d'une double certification avec le Label d'Or. Le succès de cette mesure se confirme avec six nouveaux membres labélisés Label d'Or (dont cinq en double certification) et trois apiculteurs déjà certifiés ayant rejoint le label Grand Chasseral. Fin 2025, la SAJB comptait ainsi quatorze membres labélisés, dont huit bénéficiant de la double certification. Au total, 54 lots ont été annoncés pour un volume de 5122 kg de miel, dont 4192 kg sous le label Grand Chasseral. Les membres sont invités à contacter les contrôleurs via le secrétariat ou le formulaire disponible sur le site internet de la société pour toute question relative à la labélisation.

#### **d. Rapport du rucher-école**

**Adalbert Seipelt**

Suite au départ de Jean-Marc de son poste de responsable, Adi Seipelt a repris la gestion du rucher-école et présente le bilan pour 2025. Malgré la perte de deux colonies durant l'hiver précédent, le cheptel restant s'est bien développé grâce à des soins appropriés, atteignant un effectif de 13 colonies en fin de saison. L'année apicole a été fructueuse avec une récolte totale de 230 kg (50 kg de miel de fleurs et 180 kg de miel de forêt), permettant notamment l'utilisation de la nouvelle centrifugeuse. Le miel produit a obtenu la double labellisation Label d'Or et Grand Chasseral, bien qu'un contrôle d'exploitation ait mis en évidence certains points de non-conformité nécessitant des améliorations futures. Adi remercie Jean-Marc pour le travail accompli ainsi que tous les membres ayant contribué au maintien de l'activité du rucher.

**e. Rapport du représentant SAR****Olivier Mooser**

Olivier Mooser présente le bilan de la SAR pour l'exercice 2025, marqué par un retour à l'équilibre financier, voire un léger bénéfice. Ce résultat positif a été rendu possible grâce à une réduction des coûts administratifs, une recherche active de sponsors et un soutien exceptionnel de 40 000 CHF de la Loterie Romande. Toutefois, il précise que ce soutien reste ponctuel et ne résout pas le défi du déficit structurel de la faîtière, un sujet qui sera approfondi lors des points suivants de l'ordre du jour. Un accent particulier a également été mis sur l'organisation du 150ème anniversaire de la société, prévu pour septembre 2026.

Au niveau politique, la SAR a renforcé sa présence au Palais fédéral via le « Groupe Abeille », qui compte désormais 24 parlementaires. Ces échanges directs ont favorisé plusieurs interventions liées à l'environnement et ont permis une prise de conscience officielle de l'Office de l'environnement, qui considère désormais le frelon asiatique comme une priorité. Par ailleurs, des discussions sont en cours avec la branche du sucre pour favoriser l'achat de sucre suisse à des prix concurrentiels dès 2026, tout en valorisant ses conditions de production.

Enfin, une réflexion interne a été menée au sein du comité de la SAR afin de clarifier les visions divergentes et de recentrer les valeurs de fonctionnement. La volonté de la faîtière est d'affirmer son rôle d'interlocuteur privilégié pour les apiculteurs et de se concentrer prioritairement sur leurs besoins. Olivier Mooser réitère son engagement à porter activement la voix de la SAJB au sein de ces instances.

**6. Rapport du responsable des inspecteurs apicoles****Stéphane Schwab**

Stéphane Schwab présente le bilan de l'année 2025 pour le Jura bernois, qui dénombre 283 apiculteurs, 395 emplacements et 2615 colonies. Sur les 38 contrôles de production primaire effectués, les lacunes récurrentes concernent l'absence de registres (colonies et médicaments) et des manquements dans le suivi des traitements varroa. Un cas critique de famine printanière a été relevé, rappelant l'importance de surveiller les réserves de pollen et de nourriture, même pour les apiculteurs expérimentés. Sur le plan sanitaire, le tarif de location de la remorque d'assainissement passe à 450 CHF par jour (produits inclus).

Le responsable des inspecteurs apicoles détaille également une étude (2021-2024) démontrant qu'un protocole de traitement ciblé et non synchronisé, basé sur un comptage précis, permet de réduire les interventions à 1,2 par colonie tout en affichant un taux de perte hivernale très bas (2,7 %). Enfin, une alerte est lancée concernant l'arrivée imminente de l'acarien *Tropilaelaps*. Ce parasite, déjà présent en Ukraine, se développe deux fois plus vite que le varroa et nécessite une vigilance accrue, bien que les homologations de traitements spécifiques soient encore en cours de discussion au niveau fédéral.

**7. Finances****a. Rapport de la trésorière****Thomy Gross**

En l'absence de la trésorière, le président Thomy Gross présente les comptes de l'exercice 2025. Le compte d'exploitation se solde par un bénéfice de 6 976.55 CHF, un résultat positif essentiellement attribuable à une

excellente année apicole et aux dons générés par les visites du rucher-école. Les subventions de l'OFAG, versées par la SAR, ont permis de couvrir les charges liées à la vulgarisation, tandis que les cotisations, la vente de miel et les recettes des marchés ont assuré l'équilibre des activités annuelles.

Au 31 décembre 2025, la fortune de la SAJB s'élève à 81 864.13 CHF. Le comité remercie l'ensemble des membres pour le versement de leurs cotisations, garantissant ainsi la pérennité financière de la société.

**b. Rapport des vérificateurs                      Armand Béguin**

Olivier Weibel et moi-même en tant que vérificateurs des comptes, avons procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice écoulé. Après une analyse attentive, nous confirmons que la comptabilité a été tenue conformément aux normes en vigueur et qu'elle reflète fidèlement la situation financière de la société.

Nous recommandons donc à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels et d'accorder la décharge au comité ainsi qu'à la trésorière pour leur gestion durant l'exercice sous revue.

**c. Décharge au comité et à la trésorière**

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge est donné à la trésorière et au comité.

**d. Budget 2026    Thomy Gross**

Le budget 2026, présenté par Thomy Gross, prévoit un équilibre financier s'inscrivant dans la continuité des exercices précédents. Les charges estimées s'élèvent à 5 400 CHF, englobant les frais liés à l'assemblée générale, aux activités destinées aux membres, à la communication ainsi qu'aux mesures de lutte contre le frelon asiatique. Du côté des recettes, un total de 6 300 CHF est anticipé, provenant majoritairement des cotisations, de la vente de miel et de la subvention allouée au rucher. Ce budget prévisionnel doit permettre d'assurer le déploiement des activités de la société tout en maintenant une gestion saine et prudente de ses finances. Ce point ne suscite aucune question et est accepté à l'unanimité.

**8. Cotisations 2027    Thomy Gross**

Le président rappelle que le rapport explicatif du comité de la SAR sur la situation financière de la faîtière a été transmis à tous les membres avec l'invitation à l'assemblée générale. Il récapitule ensuite les défis financiers de la SAR, qui fait face à un déficit structurel lié à la professionnalisation de son administration et à la modernisation de la Revue. La cotisation actuelle de 53 CHF versée à la faîtière est désormais insuffisante pour couvrir ces charges. Une proposition d'augmentation de 20 CHF (portant la part SAR à 73 CHF) est donc prévue dès 2027 afin de rétablir l'équilibre financier et de pérenniser la version papier de la Revue.

Actuellement, la cotisation totale s'élève à 70 CHF (53 CHF pour la SAR et 17 CHF pour la SAJB). L'assemblée est invitée à se prononcer sur le mandat à donner aux délégués de la SAJB pour l'Assemblée des délégués de

la SAR en mars prochain. En votant « Oui », les membres chargent les délégués de soutenir cette réforme et valident, par anticipation et sous réserve de la décision finale de la SAR, une hausse de la cotisation globale à 90 CHF dès 2027. La cotisation pour les membres partenaires resterait fixée à 30 CHF.

Un débat s'ensuit durant lequel les membres échangent sur la nécessité de soutenir la faïtière et de préserver la qualité de la revue papier. À l'issue de la discussion, l'assemblée procède au vote. La proposition est acceptée à la majorité, validant ainsi le mandat de vote positif pour les délégués ainsi que la hausse de la cotisation SAJB pour 2027, sous réserve de la décision finale de la SAR en mars prochain.

## **9. Décès, Admissions, Démissions, Exclusions 2025**

### Décès :

Willy Schnegg  
Martin Liechti

L'assemblée observe une minute de silence en mémoire des membres disparus durant l'année écoulée.

### Admissions :

Yann Bangerter  
Virginie Besson  
Sandrine Christen  
René Fehlman  
Timothée Floure  
Jean-Noël Hejda  
Liliya Mertz  
Denis Parratte  
Nicolas Schaer  
Jonas Vannod  
Bruno Zaugg

La société a le plaisir d'accueillir onze nouveaux membres. Leur admission est validée par acclamation et un lève-cadre aux couleurs de la SAJB leur est remis en guise de bienvenue.

### Démissions :

Nathalie Favret  
Raymond Brechbühler

Le comité et l'assemblée générale prend acte des démissions

### Exclusions :

Ophélie Schneeberger  
André Heyer

Lorraine Pascaletto

Conformément à l'article 22 b) des statuts, le comité a procédé à l'exclusion des membres cités pour non-paiement des cotisations après deux rappels. Il est précisé que ces personnes restent libres de rejoindre la société ultérieurement en régularisant leur situation financière.

#### **10. Election et réélections au sein du comité**

Le président rappelle que le comité est nommé pour une période de trois ans et que les dernières élections ont eu lieu lors de l'assemblée générale de 2024. Par conséquent, aucun renouvellement formel n'est requis cette année. Le comité actuel se compose de Thomy Gross, Rémi, Christine, Adalbert, Thomas, Olivier, Jean-Daniel et Jean-Pierre.

Le président annonce officiellement le départ de Lucie, responsable des finances, ainsi que celui de Jean-Marc, responsable du rucher-école et actif dans la vulgarisation. Il tient à les remercier chaleureusement pour leur engagement respectif au sein de la société. Un panier garni est remis à Jean-Marc, présent dans la salle, sous les applaudissements de l'assemblée

Concernant la succession au poste de responsable des finances, le comité lance un appel aux membres. Le profil recherché est celui d'une personne souhaitant s'engager activement dans les projets de la SAJB, la gestion comptable ne représentant qu'une part modeste de la charge de travail. Les personnes intéressées sont invitées à s'approcher du comité.

#### **11. Remise des distinctions 2026**

Le président annonce les jubilaires :

- Gottfried Martin Zeller – 25 ans
- André Burri – 40 ans
- Jean-Louis Sommer – 60 ans

En leur absence, les distinctions et cadeaux de la SAR leur seront envoyés par courrier.

#### **12. Nominations diverses**

Vérificateurs des comptes :

Fanny Jaquier

Liliya Merz

Supplément : Vincent Studer

Délégués pour l'assemblée générale de la SAR 2027

Damien Baillod

Angèle Corbin

Jean- Marc Bottinelli  
Thomy Gross

Le président précise que l'assemblée des délégués de la SAR se tiendra au CIP à Tramelan le samedi 20 mars 2027 et sera organisée par notre société. Tous les membres y sont naturellement bienvenus ; c'est une excellente occasion de se rendre compte des enjeux et du fonctionnement de notre faîtière au niveau romand.

### 13. Programme activités 2026

Le programme pour l'année 2026 est présenté à l'assemblée. Il sera disponible sur le site internet de la société et diffusé via le groupe WhatsApp dès la semaine prochaine.

Nous comptons sur votre présence pour ces activités et vous demandons d'ores et déjà votre aide pour les différents marchés et animations qui seront organisés.

### 14. Divers

À l'occasion du 150ème anniversaire de la SAR, qui se tiendra le 13 septembre 2026 à Forum Fribourg, la SAJB tiendra un stand de vente de crêpes et de hot-dogs. Christine présente le concept de cette manifestation, qui sera une grande fête de l'apiculture romande, et invite les membres à réserver d'ores et déjà cette date. Un appel aux bénévoles est lancé pour l'aide au stand. Se sont annoncés : Liliya Mertz, Olivier Dervaux, Stéphane Leuenberger, Jacques-Éric Favre, Damien Baillod et Rémy Meier. Le comité les remercie par avance pour leur engagement.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h15. Elle est suivie d'une présentation de Nadia Sylvant, représentante de notre partenaire le Parc Chasseral, portant sur leurs activités et les possibilités de soutien et de synergies communes.

Villeret, le 24 mars 2026

Le président :



Thomy Gross

la secrétaire :



Christine von Kaenel